

# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue par visioconférence, le 17 février 2021 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES** Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Patrick Michaud (Packington), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Keven Lévesque Ouellet (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), Mme Mélissa Lord (St-Louis-du-Ha ! Ha !), M. Renaud Valcourt (St-Marc-du-Lac-Long), M. André Chouinard (St-Michel-du-Squatec) et M. Gaétan Ouellet (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Yves Lebel (Dégelis).

Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Yves Lebel.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par Mme Mélissa Lord, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1521**

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 9 décembre 2020.

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par Mme Vicky Ouellet, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 9 décembre 2020 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1522**

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par Mme Céline Dubé Ouellet, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

**COMPTES PAYÉS AU 15 FÉVRIER 2021**

Roy Gaétan	1 100.00 \$
9110-9991 Québec Inc	430.70 \$
Aquamerik Inc	985.82 \$
Avantis Coopérative	468.88 \$
Bell Canada (1-800)	71.64 \$
Brant	413.36 \$
Cloutier Berthier	11 497.50 \$
Cloutier Michel	81.84 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	3 106.40 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	2 464.42 \$
COMAQ	609.37 \$
Exploitation JAFFA Inc	99 921.53 \$
Éco-L'Eau	1 304.13 \$
Émond Denis	71.58 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	8 420.77 \$
Financière Banque Nationale	2 109.06 \$
Garage André L'italien	238.24 \$
GLS Logistics Canada LTD	92.11 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	991.66 \$
Groleau Maxime	602.79 \$
Harnois Énergies	1 764.81 \$
Imprimerie Excel inc	91.87 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	180.00 \$
Jean Morneau	1 362.72 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	124.18 \$
MonBuro.ca	92.29 \$
Municipalité de Dégelis	1 929.00 \$
Municipalité de Témiscouata-sur-le-Lac	3 000.00 \$
Pages Jaunes	42.79 \$
Pétroles JMB	907.91 \$
Pièces Témis Inc	203.20 \$
Place du Travailleur enr.	34.43 \$
Potvin Jacinthe	109.71 \$
Radio Dégelis	523.14 \$
RMG Prévention	182.54 \$

Ross Jilliane	51.08 \$
Ruest-Gagné Thomas	20.87 \$
Service Sinistre Express	804.83 \$
Transport Baseley	3 317.03 \$
Transport Guy Levasseur Inc	22 230.42 \$
WSP Canada Inc	13 299.79 \$
Beaulieu Renaud	37.60 \$
Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup	103.48 \$
Banque Nationale du Canada	4 853.90 \$
Filets Sports Gaspésiens et Produits sécurité Gaspé	11 669.96 \$
La Capitale assurance	3 193.87 \$
Ministre du Revenu du Québec	334.84 \$
Bell Canada	1 256.96 \$
Conteneurs KRT inc	4 052.51 \$
DAS Fédéral	12 534.96 \$
DAS Provincial	30 822.95 \$
Hydro-Québec	8 035.87 \$
Laurentides Re/Sources	4 950.18 \$
Les Exploitations JAFFA Inc	266 261.70 \$
Master Card	4 319.77 \$
MonBuro.ca	177.67 \$
Société V.I.A. Inc	16 534.67 \$
Virement C. Pop. vers BNC	100 000.00 \$
<b>Total payés</b>	<b>654 395.30 \$</b>

COMPTES À PAYER AU 15 FÉVRIER 2021

Avantis Coopérative	1 164.96 \$
Banque Nationale du Canada	368.12 \$
Brant	105.21 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	930.80 \$
Caisse Populaire Desjardins du Transcontinental	541.44 \$
Conteneurs KRT inc	6 471.08 \$
Équipements SMS	185.29 \$
Exploitation JAFFA Inc	3 074.44 \$
Financière Banque Nationale	1 125.86 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	495.83 \$
Harnois Énergies	1 267.53 \$
Imprimerie Excel Inc	260.88 \$
Jean Morneau	15.12 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	88.53 \$
Laurentide Re/Sources Inc	1 841.75 \$
Livraison M. L.	8.01 \$
MonBuro.ca	208.21 \$
Municipalité de Dégelis	5 245.00 \$
Municipalité de St-Michel-de-Squatec	110.53 \$
Pages Jaunes	42.79 \$
Peterbilt Québec est Ltée	128.02 \$
Pétroles JMB	356.39 \$
Pièces Témis Inc	767.66 \$
Place du Travailleur enr.	21.28 \$
Plomberie Rino Blanchet enr.	564.60 \$
Potvin Jacinthe	11.12 \$
Simetech Environnement Inc	1 956.60 \$
Société V.I.A. Inc	19 714.25 \$
Wébétic.com	161.97 \$
Weigh-Tronix	4 370.39 \$
Exploitation JAFFA Inc	96 201.37 \$
<b>Total à payer</b>	<b>147 805.03 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1523**

4) ADMINISTRATION  
a) Élection Présidence et Vice-présidence

Élection d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. André Chouinard, et résolu que M. Maxime Groleau soit nommé président et secrétaire d'élection.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1524**

Présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. Fernand Albert, que M. Yves Lebel soit proposé à titre de président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par Mme Céline Dubé Ouellet de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Yves Lebel accepte la proposition.

M. Yves Lebel est élu au poste de président.

Vice-présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. André St-Pierre, que M. Claude H. Pelletier soit proposé à titre de vice-président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par M. André Chouinard de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Claude H. Pelletier accepte la proposition.

M. Claude H. Pelletier est élu au poste de vice-président.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-1525**

**b) Financement - Règlement d'emprunt R-012**

**Adjudication - Résultats des soumissions pour l'émission de billets Ministère des Finances**

Date d'ouverture :	17 février 2021	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 9 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	24 février 2021
Montant :	1 683 400 \$		

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 24 février 2021, au montant de 1 683 400 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1	BANQUE ROYALE DU CANADA		
	211 100 \$	1,26000 %	2022
	213 800 \$	1,26000 %	2023
	216 800 \$	1,26000 %	2024
	219 600 \$	1,26000 %	2025
	822 100 \$	1,26000 %	2026
	Prix : 100,00000		Coût réel : 1,26000 %
2	CD DES LACS DE TEMISCOUATA		
	211 100 \$	1,35000 %	2022
	213 800 \$	1,35000 %	2023
	216 800 \$	1,35000 %	2024
	219 600 \$	1,35000 %	2025
	822 100 \$	1,35000 %	2026
	Prix : 100,00000		Coût réel : 1,35000 %
3	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
	211 100 \$	0,55000 %	2022
	213 800 \$	0,65000 %	2023
	216 800 \$	0,85000 %	2024
	219 600 \$	1,05000 %	2025
	822 100 \$	1,20000 %	2026
	Prix : 98,89100		Coût réel : 1,38935 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Fernand Albert, et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit

QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 24 février 2021 au montant de 1 683 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro R-012. Ces

billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2021-1526**

**Concordance et courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 683 400 \$ qui sera réalisé le 24 février 2021**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 683 400 \$ qui sera réalisé le 24 février 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts	Pour un montant de
R-012	1 221 331 \$
R-012	462 069 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro R-012, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par Mme Céline Dubé Ouellet, et résolu unanimement,

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 24 février 2021
  2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 24 février et le 24 août de chaque année
  3. les billets seront signés par le président, Yves Lebel et le secrétaire trésorier, Maxime Groleau
  4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :
- |            |            |                   |
|------------|------------|-------------------|
| Année 2022 | 211 100 \$ |                   |
| Année 2023 | 213 800 \$ |                   |
| Année 2024 | 216 800 \$ |                   |
| Année 2025 | 219 600 \$ |                   |
| Année 2026 | 222 700 \$ | (à payer en 2026) |
| Année 2026 | 599 400 \$ | (à renouveler)    |

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro R-012 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 24 février 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2021-1527**

**c) Suivi - États financiers 2020 et liquidités**

Les états financiers vérifiés au 31 décembre 2020 seront finalisés par RCGT d'ici le conseil d'administration du mois de mars. Comme d'habitude un document faisant la synthèse des états financiers sera présenté aux membres avec les principales explications/variations par rapport au budget adopté.

Recyc-Québec a mentionné à la RIDT que la compensation pour les services de recyclage, qui était versée habituellement en février, le sera seulement le 30 août pour cette année. La RIDT doit recevoir un montant de 840 238 \$ mais il se peut qu'elle ait besoin de liquidités d'ici ce versement.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, que M. Maxime Groleau soit autorisé à faire modifier la marge de crédit actuelle de la RIDT avec la Banque Nationale pour s'assurer qu'elle réponde aux besoins de liquidités de la RIDT. Le montant total disponible ne devra cependant pas dépasser le montant du versement à recevoir par Recyc-Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2021-1528**

**d) Renouvellement - Assurances collectives**

La MRC de Témiscouata et la RIDT sont couvertes par le même programme d'assurances collectives. La représentante du courtier « Robin Veilleux assurances et Rentes collectives inc. » a effectué une présentation des différentes soumissions pour les propositions de renouvellement.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement pour les assurances collectives faites par l'assureur actuel, La Capitale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2021-1529**

e) **Suivi – Entente systèmes de suivi Exploitation JAFFA**

Les systèmes de suivi de collecte sont présents dans les camions depuis le début du contrat et ils ont pu être éprouvés depuis ce temps.

Il est proposé par Mme Céline Dubé Ouellet, appuyé par M. André St-Pierre, que M. Yves Lebel et M. Maxime Groleau soient autorisés à signer la nouvelle entente entre la RIDT et Exploitation JAFFA pour les systèmes de suivi de collecte dans le cadre du nouveau contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2021-1530**

f) **Communiqué de presse – RIDT, fière partenaire de l'environnement**

Le communiqué de presse émis en début de semaine par la RIDT pour faire le bilan de l'année 2020 est remis aux membres pour information.

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

a) **Planification de la révision du PGMR**

Selon la Loi sur la qualité de l'environnement, le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être révisé périodiquement par les municipalités régionales. Au Témiscouata, la RIDT effectue la révision pour le compte de la MRC et, normalement, un projet de PGMR devrait être adopté avant le 25 janvier 2022 selon les règles actuelles.

Cependant, la pandémie modifie significativement les habitudes des citoyens et organismes en lien avec leur gestion des matières résiduelles, en plus de compliquer grandement les échanges et analyses. Les élections de novembre retarderont certainement le processus de révision.

Le PGMR est essentiel pour la RIDT car il consiste principalement son plan d'action pour les années suivantes et doit donc pouvoir refléter les besoins réels du milieu en lien avec la gestion des matières résiduelles. Actuellement le plan compte 39 mesures et actions à mettre en place.

La MRC de Témiscouata et d'autres, par le biais de la FQM, ont demandé au MELCC que cette situation soit prise en compte pour modifier les délais de révisions. La démarche semble avoir porté fruit, voici la réponse reçue par la FQM.

Dès que possible, il sera important que la RIDT fasse effectuer une caractérisation des déchets enfouis à son lieu d'enfouissement afin de déterminer leur composition. Une fois ces informations en main, il sera plus facile de savoir quels seront les points importants à travailler pour limiter l'enfouissement, comme le veut la réglementation en vigueur.

Un protocole d'étude devra être mis en place pour cette caractérisation et un mandat donné à une entreprise pour sa réalisation.

6) **GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES**

a) **Suivi – Demandes de subventions Programmes ACDC et MOICI**

Comme cela a été présenté à chaque municipalité et afin de pouvoir mettre en place les services requis pour la gestion des matières organiques dans le Témiscouata, la RIDT a déposé deux demandes d'aide financière.

**Programme ACDC – Aide au Compostage Domestique et Communautaire**

La nouvelle demande faite en décembre 2020 a été acceptée par Recyc-Québec et le projet de la RIDT pourra bénéficier de l'octroi d'une subvention de 691 137 \$.

**Programme MOICI – Soutien aux projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI**

Recyc-Québec n'a pas terminé l'analyse des projets soumis dans le cadre de ce programme de financement et les démarches ne devraient pas être terminées avant la fin mars/début avril. Un montant de 191 233 \$ a été demandé par la RIDT.

b) **Embauche – Conseiller en communication/sensibilisation**

Afin de mener à bien tous les dossiers et projets sur la table, la RIDT doit procéder au recrutement d'une personne pour les communications et la sensibilisation. Les coûts sont prévus au budget 2021.

c) **Embauche – Chargé de projets « Suivi des opérations et des projets »**

Afin de mener à bien tous les dossiers et projets sur la table, la RIDT doit procéder au recrutement d'une personne pour effectuer le suivi des opérations et de ces projets. Les coûts sont prévus au budget 2021.

M. André Chouinard et M. Maxime Groleau sont administrateurs bénévoles de l'organisme Service Accès Emploi et ne participent donc pas aux discussions suivantes.

Une demande a été faite à l'organisme Service Accès Emploi pour organiser l'ensemble du processus de sélection pour ces deux postes. La solution proposée comprend :

- Organisation des étapes des processus de sélection
- Clarification des descriptions de tâches à l'aide des précisions fournies par l'employeur
- Élaboration des deux profils (critères de sélection)
- Affichage des postes sur les sites gratuits et diffusion sur les médias sociaux
- Support à l'employeur pour sa présence au Salon virtuel 2021 du Bas-Saint-Laurent
- Entrevues de présélection téléphonique et convocation aux entrevues de sélection
- Préparation de deux documents d'entrevues et d'évaluation visant les compétences et aptitudes recherchées
- Sélection : animation des entrevues
- Tests de compétences (à déterminer)
- Test psychométrique et validation du profil des candidats, réalisé par une conseillère d'orientation
- Recommandations à l'employeur
- Fermeture du processus et suivi des autres candidats par le consultant

Il est proposé par M. Keven Lévesque Ouellet, appuyé par Mme Céline Dubé Ouellet, que la RIDT mandate l'organisme Service Accès Emploi dans le cadre du recrutement pour les deux postes à pourvoir. Le mandat est évalué à environ 32 heures de support à 60 \$/heure. Le comité Ressources humaines de la RIDT participera au recrutement avec le directeur général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1531**

## 7) ÉCOCENTRES

### a) Statistiques d'opérations 2020

M. Maxime Groleau dépose aux membres une synthèse des résultats d'opération des écocentres pour l'année 2020.

Depuis 2010, 39 935 tonnes de matériaux ont été détournées par les écocentres et 26 042 tonnes par la collecte des matières recyclables soit l'équivalent de 6,5 années complètes d'enfouissement évitées en seulement 11 ans.

Les données et faits saillants seront mis en ligne sur le site web de la RIDT.

### b) Suivi - Fin de contrat avec Les Conteneurs Verts et vente de leurs équipements

Le contrat qui liait la RIDT et Les Conteneurs Verts pour le transport et le traitement des matériaux secs des écocentres a pris fin le 31 décembre 2020. Dans le même temps, la RIDT a été avisé qu'un avis d'intention avait été déposé à l'égard de Conteneurs Verts (proposition aux créanciers et vente de tous les équipements).

La RIDT a donc demandé un avis légal pour s'assurer de clore ce contrat de la bonne manière et les recommandations seront mises en œuvre.

### c) Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres

Le gouvernement du Québec devrait annoncer, d'ici la fin de l'hiver, un nouveau programme d'aide financière pour l'optimisation du réseau d'écocentres. Bien que les détails n'aient pas encore été dévoilés, un des objectifs serait de favoriser l'accès des ICI (industries, commerces et institutions) aux écocentres.

Une liste des choses à remplacer/améliorer/ajouter est en train d'être revue pour l'ensemble des écocentres de la RIDT et une proposition pourrait alors être présentée selon les modalités du programme et après acceptation du conseil d'administration.

## 8) LIEU D'ENFOUISSEMENT

### a) Suivi - Rencontre du comité de vigilance du 9 février 2021

M. Maxime Groleau dépose le document de travail qui a été remis aux membres du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de la RIDT.

## 9) VARIA

### a) Vidanges des installations septiques

M. Claude H. Pelletier souhaiterait avoir des informations en lien avec le contrat de vidanges des installations septiques car le sujet a été abordé lors du dernier conseil des Maires de la MRC de Témiscouata.

M. Maxime Groleau répond aux questions et les membres mentionnent qu'il serait pertinent que la RIDT présente ces informations lors d'une prochaine rencontre des maires à la MRC.

M. Groleau fera le suivi en ce sens avec la MRC de Témiscouata.

**10) PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 17 mars 2021
- Mercredi 21 avril 2021
- Mercredi 19 mai 2021
- Mercredi 16 juin 2021
- Pas de rencontre en juillet 2021
- Mercredi 25 août 2021 (4<sup>ème</sup> mercredi)
- Mercredi 15 septembre 2021
- Mercredi 20 octobre 2021
- Mercredi 17 novembre 2021
- Mercredi 15 décembre 2021

**11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Richard F. Dubé de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1532**

---

Yves Lebel, Président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier